

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU KREIZ BREIZH**

Nombre de membres : 34	
Nombre de votants	
Présents	Procuration
29	1

Date de la convocation
3 avril 2019

Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le 13 Aout 2019
--

et publication le 13 Aout 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 11 avril à 17 heures 30,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni à la Cité Administrative de Rostrenen, en séance publique sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves Philippe, Président en exercice

PRESENTS : Jean-Yves Philippe – Michel André – Luc Carité – Joël Chevalier – Christian Jouan – Fabienne Perrot – Michel Jan – Christian Henneteau – Jean-Yves le Guyader – Laurent le Corre – Lionel Gainon – Pascal Not – Rolande le Borgne – Alain Marzin – Patrick Lijeour – Michel Connan – Bernard Rohou – Monique Pasco – Alain Guéguen – Gwénaëlle Trubuilt – Nolwenn Burlot – Réjane Boscher – Alain Rolland – Jean-Paul le Boedec – Georges Galardon – Jacques Troël – Christiane Bernard – Daniel le Caër – Claude Bernard

Monsieur Mathieu Geffroy donne procuration à Monsieur Jean-Yves Philippe

**Sensibilisation autour des musiques classiques et contemporaines dans le cadre de Klasik,
festival des musiques classiques et contemporaines en Kreiz-Breizh**

Le Président rappelle que, par délibération du 5 février 2002, les modalités d'intervention de la compétence – Initiation, formation et enseignement de la musique, du chant et de la danse – devenue par délibération du 13 décembre 2012 – Initiation, formation et enseignement à la musique, à la danse et à l'art dramatique – permettent d'apporter une aide au fonctionnement et un accompagnement aux projets des associations œuvrant dans ce domaine.

Cette politique communautaire a largement permis le développement d'une offre de formation musicale de qualité sur le territoire.

Suite au succès de la première académie internationale du saxophone de Bretagne qui s'est déroulée à Rostrenen en août 2012, les initiateurs de cet événement ont reconduit et structuré la proposition entre les éditions 2013 et 2018. Ces dernières ont regroupé sous la forme d'un festival de musiques classiques et contemporaines les concerts reliés à l'académie et différents volets de sensibilisation du public ont été mis en œuvre dans ce cadre. Les différentes actions se sont déroulées sur plusieurs communes de la CCKB (Rostrenen, Kergrist-Moëlou, Bon-Repos-sur-Blavet, Lanrivain, Gouarec, Sainte-Tréphine, Plélauff, Saint-Connan et Saint-Nicolas-du-Pélem), elles ont connu une nette augmentation de la fréquentation du public qui fait évoluer la proposition peu à peu vers un événement de portée régionale.

Intitulées désormais « Klasik », ces rencontres sont imaginées en lien avec des partenaires du territoire dans le but de faire découvrir aux publics une programmation équilibrée entre concerts autour du saxophone (instrument de l'académie) et des répertoires musicaux très peu représentés en Côtes d'Armor et en Bretagne intérieure.

Pour rendre sa démarche accessible aux habitants de la CCKB, notamment en direction des jeunes publics, un volet d'actions de sensibilisation est organisé. Ce dernier, soutenu par la CCKB depuis 2013, assure le trait d'union entre l'académie du saxophone et le festival.

Est ainsi prévue, entre le 26 juillet et le 5 août prochains, une reconduction des ateliers découvertes et de sensibilisation à la musique classique et aux instruments à anches simples ouverts à tous publics à partir de 6 ans. Ces ateliers, encadrés par l'équipe pédagogique de l'académie, se placent dans la continuité des actions portées par la CCKB en matière d'initiation à l'enseignement artistique sur son territoire avec une entrée permettant aux jeunes publics de découvrir la musique classique, le fonctionnement d'une famille d'instruments à vent (clarinettes, saxophones) et d'aborder différents jeux rythmiques et sonores constitutifs d'une initiation musicale.

D'autres séances destinées aux publics du territoire et festivaliers seront mises en place dans la même période, il s'agit d'un cycle de causeries/conférences sur des thématiques variées et accessibles à tous (la musique contemporaine et l'écriture musicale au XXIème siècle, le piano préparé, les modes d'écoute dans la musique d'aujourd'hui, la place du saxophone dans la musique d'aujourd'hui, la transcription des répertoires musicaux, ...). Animés par les enseignants et compositeurs présents lors du festival Klasik, ces échanges avec les publics sont un prolongement des éléments de culture musicale organisés par l'école de musique, danse et théâtre du territoire et permettent à d'autres non initiés de venir découvrir certaines thématiques.

Depuis 2014, l'ouverture au public de certaines séances de répétitions des artistes et des stagiaires préparant leurs récitals est mise en place. Elle permet aux jeunes apprenants et tous publics de venir découvrir et entrevoir la manière de travailler d'artistes professionnels ou en devenir. Cette observation permet en outre lorsque l'on est musicien en herbe de se projeter dans sa pratique autant que de mesurer le travail et l'investissement nécessaires à la préparation des prestations publiques. Ces moments contribuent à renforcer les échanges possibles entre artistes et publics conférant au festival l'une de ses caractéristiques d'événement à taille humaine et rendant accessible une programmation bien souvent l'apanage de publics initiés. Ces répétitions ouvertes au public trouvent leur aboutissement lors de 2 concerts-lectures pédagogiques qui visent la découverte du répertoire classique à travers de grandes œuvres de la littérature musicale des XIXème et XXème siècles. Assurés par les stagiaires (musiciens préprofessionnels venant du Japon, de Chine, Espagne, Ukraine et France), ils permettront au grand public de découvrir tout un pan de la musique classique et contemporaine et de clore la 8^{ème} édition du festival.

Pour permettre la réalisation de ces actions de sensibilisation conjointes à l'académie et au festival, dont l'accès sera gratuit et pour apporter son soutien à l'académie internationale du saxophone de Bretagne qui démontre que l'enseignement artistique porté par la CCKB sur son territoire va de l'initiation et la formation des jeunes jusqu'à des niveaux d'excellence, il est proposé de renouveler le soutien apporté à l'association Osmose qui met en œuvre l'ensemble du projet (académie, festival et actions pédagogiques), en reconduisant pour le volet lié à la compétence communautaire d'enseignement artistique une subvention de 5000 €.

Le Président propose de suivre l'avis favorable unanime de la commission culture - tourisme, vie associative - enfance/jeunesse et coopération décentralisée en encourageant l'assemblée communautaire à renouveler son soutien apporté à l'association Osmose qui met en œuvre l'ensemble du projet (académie, festival et actions pédagogiques), en lui attribuant pour le volet lié à la compétence communautaire d'enseignement artistique une subvention de 5000 €.

Le Conseil Communautaire,
après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

Décide d'attribuer une subvention de 5000 € à l'association Osmose au titre des actions pédagogiques menées lors du festival Klasik, rencontres musicales classiques et contemporaines du Kreiz Breizh.

Le Président,
Jean-Yves Philippe



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU KREIZ-BREIZH
CCKB
6, rue Joseph Pennec
22110 ROSTRENEH
2018